



La **revue** des **marchés publics**

<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 3963 - Mardi 10 septembre 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

**MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE**

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

*** Résultats de dépouillements : P. 3 à 5**

- Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 5

- Résultats provisoires des régions P. 6 à 8

*** Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 9 à 20**

- Marchés de travaux P. 10 à 13

- Marchés de prestations intellectuelles P. 14 à 20

*** Avis d'Appels d'offres des régions : P. 21 à 31**

- Marchés de fournitures et services courants P. 21 à 24

- Marchés de travaux P. 25 à 29

- Marchés de prestations intellectuelles P. 30 & 31



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES

DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de Prix N°017/2024/ONEA/DG/SG/DM/SMFC pour enlèvement et élimination bimestriels des déchets microbiologiques dans les laboratoires de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Banfora, Fada N'Gourma, Koudougou, Boromo, Ziga, Itengué, Ouahigouya, Kaya et Dori au profit de l'ONEA (marché à commande) - Financement : Budget ONEA, gestion 2024 - Publication : Revue des marchés publics N°3943 du 13/08/2024 - Date d'ouverture des plis : 23/08/2024 - Nombre de lot : un (01) - Nombre de pli : un (01) - Date de délibération : 30/08/2024.

Lot unique : Enlèvement et élimination bimestriels des déchets microbiologiques dans les laboratoires de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Banfora, Fada N'Gourma, Koudougou, Boromo, Ziga, Itengué, Ouahigouya, Kaya et Dori au profit de l'ONEA (marché à commande).

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA								OBSERVATIONS/DECISIONS Budget prévisionnel Maxi : 22 500 000 FCFA TTC Borne inférieure (0,85M) : 18 486 692 Borne supérieure (1,15M) : 25 011 407
	LUS				CORRIGES				
	MINI H-TVA	MINI TTC	MAXI H-TVA	MAXI TTC	MINI H-TVA	MINI TTC	MAXI H-TVA	MAXI TTC	
GLOBAL BUSINESS INTERNATIONAL SARL	-	4 867 854	-	20 622 624	-	4 867 854	-	20 622 624	Offre conforme classée 1 ^{ère}
ATTRIBUTAIRE	GLOBAL BUSINESS INTERNATIONAL (GBI) SARL 11 BP 1273 Ouagadougou 11, Tél. : 76 76 11 11, IFU N° 00092875 E pour un montant minimum de quatre millions huit cent soixante-sept mille huit cent cinquante-quatre (4 867 854) FCFA TTC et un montant maximum de vingt millions six cent vingt-deux mille six cent vingt-quatre (20 622 624) FCFA TTC avec des délais d'exécution d'un (01) an pour le marché et deux (02) mois par commande.								

Résultats provisoires

SOCIETE NATIONALE DES SUBSTANCES PRECIEUSES (SONASP)

Fiche de synthèse rectificative suivant Décision n° 2024-L0323/ARCOP/ORD du 22 août 2024

Demande de prix n°2024-002/SONASP/DG/PRM du 27 juin 2024 relative à la fourniture de catalogues, imprimés publicitaires, gadgets et de panneaux - **Référence de publication de l'avis** : quotidien des marchés publics n°3917 du 08 juillet 2024

Financement : Budget SONASP, exercice 2024 - **Date de l'ouverture des plis** : 17 juillet 2024

Nombre de soumissionnaires : Dix (10)

Enveloppe prévisionnelle : minimum = 14 106 900 FCFA ; maximum = 24 768 200 FCFA

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
SHINY Service Sarl	Mini : 11 487 300 TTC Maxi : 19 670 600 TTC	-	Offre non conforme : attestations de formation du personnel proposé délivrées par une structure non habilitée.
ICONE MEDIAS	Mini : 11 160 440 TTC Maxi : 22 699 660 TTC	-	Offre non conforme : attestations de formation du personnel proposé délivrées par une structure non habilitée.
DECCOM Burkina	Mini : 10 095 000 HTVA Maxi : 16 712 000 HTVA	-	Offre non conforme : attestations de formation du personnel proposé délivrées par une structure non habilitée.
GMS	Mini : 11 072 250 TTC Maxi : 22 272 500 TTC	-	Offre non conforme pour avoir proposé des caractéristiques techniques non conformes aux items 14 et 15 et pour attestations de formation du personnel proposé délivrées par une structure non habilitée.
IFF	Mini : 11 139 200 TTC Maxi : 24 207 700 TTC	-	Offre non conforme : attestations de formation du personnel proposé délivrées par une structure non habilitée.
SITD	Mini : 9 514 550 HTVA Maxi : 20 486 700 HTVA	-	Offre non conforme : attestations de formation du personnel proposé délivrées par une structure non habilitée.
PHILS MEDIA Services	Mini : 12 434 250 TTC Maxi : 22 508 500 TTC	-	Offre non conforme pour : N'avoir pas fourni le document de déclaration auprès du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) en qualité d'éditeur publicitaire conformément au dossier. Avoir proposé une machine de production de capacité inférieure à 6000 feuilles par heure conformément au dossier. Attestations de formation du personnel proposé délivrées par une structure non habilitée.
Millenium High Com	Mini : 11 784 542 TTC Maxi : 19 814 914 TTC	-	Offre non conforme : attestations de formation du personnel proposé délivrées par une structure non habilitée.
ALL Business	Mini : 10 022 500 HTVA Maxi : 20 540 000 HTVA	-	Offre non conforme pour n'avoir pas fourni le document de déclaration auprès du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) en qualité d'éditeur publicitaire conformément au dossier
GPS	Mini : 8 415 000 HTVA Maxi : 20 267 500 HTVA Mini : 9 929 700 TTC Maxi : 23 915 650 TTC	-	Offre non conforme : attestations de formation du personnel proposé délivrées par une structure non habilitée.
ATTRIBUTAIRE PROVISoire	Infructueux pour absence d'offre conforme.		

AGENCE BURKINABE DE L'ELECTRIFICATION RURALE

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°025-2024/ABER/DG/DMP/TRAVAUX POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE SEIZE (16) LOCALITES RURALES DU BURKINA FASO ET OUAGADOUGOU PAR RACCORDEMENT AU RESEAU NATIONAL INTERCONNECTE (RNI) ET MINI-CENTRALE SOLAIRE HYBRIDE PV/DIESEL (LOTS 1 A 3).

Publication : Quotidien n°3919 du mercredi 10 juillet 2024 – Date de dépouillement : Vendredi 09 août 2024 - Nombre de soumissionnaires : 11 - Financement : Budget ABER/TDE - gestion 2024

Lot 1 : Achèvement des travaux d'électrification des six (06) localités rurales de Kopelin, Kiougou, Zaptinga2, Samtenga, Sondré et Voaga dans les régions du Centre-Sud et du Plateau-Central en semi-pose simple

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement	Prix de l'offre corrigé	Observations
EBTPS	224 971 720 TTC	224 971 720 TTC	Conforme
Groupement Alternative Eco Services/TEC Sarl	196 692 701 TTC	208 492 709 TTC	Erreur de sommation du montant total (Fourniture + pose) de l'item 5.2 (lire 11 250 000 au lieu de 1 250 000) du volet Ligne d'alimentation HTA entraînant une variation du montant du sous total 5 (lire 12 125 000 au lieu de 2 125 000). Cette variation a induit une hausse du montant de l'offre de 06% inférieure au seuil de 15% toléré. Conforme
Groupement ACIFEB Sarl/ DETYMA Sarl	204 883 341 TTC	-	Le soumissionnaire a fourni une attestation de capacité financière. Ladite attestation est libellée au nom du Groupement ACIFEB/ DETIMA SARL au lieu du Groupement ACIFEB/DETYMA SARL. Il n'a fourni que la certification du chiffre d'affaires des 03 dernières années de l'entreprise DETYMA Sarl. Il n'a pas fourni celle de l'entreprise ACIFEB Sarl (conformément au présent dossier, une partie au moins du groupement doit couvrir 40% du montant du chiffre d'affaires et chaque partie doit couvrir 25% du montant du chiffre d'affaires). Il n'a fourni que l'agrément technique de l'entreprise DETYMA Sarl. Il n'a pas fourni celui de l'entreprise ACIFEB Sarl. Non conforme
Groupement CELTIC-BF/ SOGETEC SA	189 478 500 TTC	-	Le soumissionnaire n'a pas fourni de ligne de crédit. Non conforme

Résultats provisoires

Lot 2 : Achèvement des travaux d'électrification des huit (08) localités rurales de Saponé, Pissai, Yelbouga, Djantiogo, Djansia, Sanga, Zoro et Gonsé dans les régions du Centre-Sud et du Centre en semi-pose simple			
EBTPS	149 849 380 TTC	149 849 380 TTC	Conforme
Groupement Alternative Eco Services/TEC Sarl	142 735 573 TTC	142 293 073 TTC	Erreur de calcul du prix total de la pose de l'item 1.3 (Ouverture couloir de la ligne) du volet Ligne de distribution BTA de la localité de GONSE (lire 0 franc au lieu de 375 000 francs CFA) ; entrainant ainsi une variation à la baisse du montant de l'offre de 0,31% inférieure au seuil de 15% toléré. Conforme
Groupement CELTIC-BF/SOGETEC SA	143 993 040 TTC	-	Le soumissionnaire n'a pas fourni de ligne de crédit. Non conforme
ENTREPRISE CENTRALE BURKINABE SARL	132 876 113 TTC	-	Le soumissionnaire n'a pas fourni de ligne de crédit. Il n'a pas fourni la certification de son chiffre d'affaires des 03 dernières années. Le soumissionnaire ne dispose pas d'un Chef de projet de niveau BAC+5. Il n'a pas fourni le diplôme de l'un des chefs d'équipes (SORO Idrissa). Il a fourni une liste de matériel non notariée. Il n'a pas fourni les attestations de mise à disposition des véhicules, le soumissionnaire n'étant pas propriétaire desdits véhicules. Non conforme
Lot 3 : Électrification des deux (02) localités rurales de Neboun et Kabayoro dans la région du Centre-Sud par une (01) mini centrale solaire hybride PV /Diesel et raccordement au RNI et réalisation d'une (01) centrale PV à injection au Siège de l'ABER à Ouagadougou en semi-pose simple.			
KALAN Sarl	57 744 000 H-TVA	68 138 274 TTC	Conforme
STGE Sarl	63 526 716 TTC	63 526 716 TTC	Conforme
General Electric Burkina (GEB)	67 837 923 TTC	-	Le soumissionnaire n'a pas fourni les fiches techniques des supports et des postes de comptages. Non conforme
ENERLEC	73 030 849 TTC	73 753 599 TTC	Erreur de report des prix unitaires des items 4.8 (lire 0 franc au lieu de 50 000 francs CFA) et 4.10 (lire 0 franc au lieu de 5 000 francs CFA) du Volet Ligne d'alimentation HTA ; erreur de sommation du montant total (Fourniture + pose) de l'item IV du Volet Ligne de distribution BTA (lire 787 000 francs CFA au lieu de 750 000 francs CFA) et discordance entre les montants en lettre et en chiffre de l'item 3.8 du volet Ligne de distribution BTA (lire 835 000 francs CFA au lieu de 160 000 francs CFA) ; discordance entre les montants en lettre et en chiffre de l'item 6.3 du volet Centrale solaire (lire 2 500 francs CFA au lieu de 25 000 francs CFA). Ces corrections ont entraîné une variation à la hausse du montant de l'offre de 0,99% inférieure au seuil de 15% toléré. Conforme
Groupement Alternative Eco Services/TEC Sarl	69 300 161 TTC	69 300 161 TTC	Conforme
ACIFEB Sarl	66 634 718 TTC	-	Le soumissionnaire n'a fourni ni fiches techniques, ni autorisations de fabricant, ni prospectus du matériel technique. Non conforme
SAGEO Sarl	57 712 450 H-TVA	68 100 691	Conforme
ENTREPRISE CENTRALE BURKINABE SARL	65 544 941 TTC	-	Le soumissionnaire ne dispose pas d'un Chef de projet de niveau BAC+5. Il n'a pas fourni le diplôme de l'un des chefs d'équipes (SORO Idrissa). Il a fourni une liste de matériel non notariée. Il n'a pas fourni les attestations de mise à disposition des véhicules. Le soumissionnaire n'étant pas propriétaire desdits véhicules. Non conforme
ATTRIBUTAIRES :	<p>Conformément aux exigences du DAO, aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot. En application des IC (confère l'article 32.5 des DPAO), la combinaison des offres évaluées la moins disante donne les résultats suivants :</p> <p>Lot 1 : Groupement Alternative Eco Services/TEC Sarl pour un montant de deux cent huit millions quatre cent quatre-vingt-douze mille sept cent neuf (208 492 709) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de cent quatre-vingt (180) jours ;</p> <p>Lot 2 : EBTPS pour un montant de cent quarante-neuf millions huit cent quarante-neuf mille trois cent quatre-vingt (149 849 380) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de cent quatre-vingt (180) jours ;</p> <p>Lot 3 : STGE Sarl pour un montant de soixante-trois millions cinq cent vingt-six mille sept cent seize (63 526 716) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de cent quatre-vingt (180) jours.</p>		



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

DEMANDE DE PRIX : 2024-10/RBMH/CR/SG/PRM POUR L'ACHAT DE MATERIELS INFORMATIQUES AU PROFIT DU CONSEIL REGIONAL DE LA BOUCLE DU MOUHOUN - -Revue des marchés publics N°3944-3945 du mercredi 14 août et jeudi 15 août 2024
 - Convocation de la CAM N°2024-00073/RBMH/CR/SG/CAM à 2024-00075/RBMH/CR/SG/CAM du 19 août 2024
 Date d'ouverture des plis : 26 Août 2024 - Nombre de plis reçus : trois (03) plis
 Financement : Fonds Minier / CONSEIL REGIONAL, Gestion 2024

Soumissionnaire	Montant FCFA LU		Montant FCFA MC		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
GLOBAL ELECTRIK SYSTEM	18 550 000				Conforme
ZAILA TRADING		20 119 000			Conforme
JHL NEGOCE SARL	16 325 000	19 263 500			Non conforme -Les prescriptions techniques demandées par l'administration ont été modifiées ; - le micro-ordinateur macintosh all in one de grande capacité: le dossier demande un micro-ordinateur macintosh all in one de grande capacité au lieu d'un HP proposé. - le scanner de production : la résolution numérique n'est pas précisée ; les caractéristiques proposées par le soumissionnaire ne correspondent pas à celles demandées par le dossier pour le chargeur de documents, la taille du support numériser, la vitesse de numérisation ; -le disque dur externe la référence n'est pas préciser ; - la tablette Windows :la marque non conforme, la durée de l'autonomie n'ont pas été précisées ; les caractéristiques de la localisation des accessoires ne sont pas conformes à celles demandées par le dossier ; - L'onduleur monoposte online double conversion 100 et 1500 VA : les prescriptions proposées ne sont pas conformes à celles demandées par le dossier ; la tension de sortie Sinusoïde au lieu de 145 V-280V proposée ; toutes les prescriptions techniques ne sont pas prises en compte dans la proposition. - Vidéo projecteur de grande capacité : les prescriptions proposées ne sont pas conformes à celles demandées par le dossier (le type de zoom/focus, la taille de l'écran, la puissance lumineuse, le taux de contraste, la résolution, le nombre d'heures de la lampe ; il manque la connectivité sans fil - ordinateur de bureau : le type d'ordinateur, le kit multimédia, les prises externes (minimales), l'unité centrale, écran clavier et souris ne sont pas précisés ; les prescriptions techniques proposées de la ram ne sont pas conformes :08 Go de mémoire extensible à 16 Go au moins au lieu de 08 gigas proposé

Attributaires : ZAILA TRADING pour un montant TTC de vingt millions cent dix-neuf mille (20 119 000) F CFA avec un délai d'exécution de trois (03) mois

Résultats provisoires

REGION DES CASCADES

DEMANDE DE PRIX N°2024-02/RCAS/PLRB/COLN DU 18 JUILLET 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE REALISATION D'UN (01) AIRE DE STATIONNEMENT DANS LA COMMUNE DE OUELENI- FINANCEMENT : Budget Communal (FMDL), gestion 2024.
PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des Marchés Publics N° 3939 du mercredi 07 août 2024, page 78.
DATE DE DEPOUILLEMENT : le vendredi 16 août 2024 - DATE DE DELIBERATION : le vendredi 16 août 2024
NOMBRE DE PLIS RECUS : cinq (05)
DELIBERATION
Intervalle de sélection de l'offre (anormalement bas ou élevée) : borne inférieure = 31 511 897 FCFA et borne supérieure= 42 633 743 FCFA

N°	Soumissionnaire	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observation
		HTVA	TTC	HTVA corrigé	TTC corrigé	
01	ECKF	27 133 824	32 017 912	27 974 453	33 009 855	Conforme Rubrique hangar Item 9.2 : quantité 95 au lieu de 95,70 Item 10.2 : quantité 78,26 au lieu de 78,29 Rubrique du magasin item 6.4 : montant en lettre cinq mille au lieu de 7500 en chiffres Rubrique du mur item 5.1 : montant en lettre mille deux cent au lieu de 3 000 en chiffres
02	AZ. BATIMENT SARL	28 067 384	33 119 513	-	-	Conforme
03	NADJAH SARL	32 219 922	38 019 508	-	-	Conforme
04	DAREE YANDE SARL	27 475 000	32 420 500	-	-	Non conforme (absence de devis de la guérite et de mur dans l'offre financière)
05	ESB	28 479 923	33 606 309	28 477 398	33 603 330	Conforme Rubrique hangar Item 9.2 : quantité 95 au lieu de 95,70 Item 10.2 : quantité 78,26 au lieu de 78,29 Absence des pièces administratives malgré le délai
Attributaire :		ECKF : pour un montant de trente-trois millions neuf mille huit cent cinquante-cinq (33 009 855) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours				

REGION DU CENTRE-NORD

Manifestation d'intérêt n°2024-001/RCNR/PBAM/CRLO/PRM du 19 août 2024 pour la constitution d'une base de données et d'un répertoire de fournisseurs et de prestataire de services pour les demandes de cotations de la commune de Rollo, exercice 2024.
Publication de l'avis de manifestation : quotidien N°3954 du 28 août 2024.
Date d'ouverture : 04 septembre 2024. Nombre de plis reçus : 09

N°	DENOMINATION	IFU	RCCM	CONTACT	OBSERVATIONS
I.FOURNITURES ET EQUIPEMENTS					
I.1.Fournitures de bureau					
01	AZ SERVICES	00134750 R	BF-KGS-2020-A-035	73 44 27 50 78 55 58 35 65 62 62 42	Retenu
02	E.S.F	00133373 F	BF-KGS- 2020 A -027	70 32 24 87/ 74 95 80 54	Retenu
03	ETS LAAFI LA BUMBU	00032546 E	BF KGS 2005-A02	70 14 74 42	Retenu
04	MIMSHACK INTERNATIONAL	00190669Z	BF OUA 01-2022 A10-13060	71 01 04 43 78 57 64 47	Retenu
05	BARKA NEGOCE	00113853T	BF OUA-2019-A0011	70 88 66 09	Retenu
06	ENTREPRISE KOUDA ADAMA	00094300A	BF OUA--2017-A6367	79 02 77 18	Retenu
07	LIMANIA SERVICE	00124562X	BF OUA-2019-A6662	76 53 58 22	Retenu
I.2.Fournitures de produits et consommables informatiques					
01	AZ SERVICES	00134750 R	BF-KGS-2020-A-035	73 44 27 50/ 65 62 62 42	Retenu
02	E.S.F	00133373 F	BF-KGS- 2020 A -027	70 32 24 87/ 74 95 80 54	Retenu
03	ETS LAAFI LA BUMBU	00032546 E	BF KGS 2005-A02	70 14 74 42	Retenu
04	MIMSHACK INTERNATIONAL	00190669Z	BF OUA 01-2022 A10-13060	71 01 04 43 78 57 64 47	Retenu
05	SOCIETE D'INFORMATIQUE ET D'INTEGRATION DE SOLUTION	001311960V	BF-OUA 2020 B0888	70 99 20 44 74 86 61 25	Retenu
06	BARKA NEGOCE	00113853T	BF OUA-2019-A0011	70 88 66 09	Retenu
07	ENTREPRISE KOUDA ADAMA	00094300A	BF OUA--2017-A6367	79 02 77 18	Retenu
08	LIMANIA SERVICE	00124562X	BF OUA-2019-A6662	76 53 58 22	Retenu
II.PRESTATION DE SERVICE					
II.1. Entretien et maintenance des véhicules à quatre roues					
01	G.O.M	00024785 L	BF KGS 2009-A11	70 14 66 08/ 65 68 66 59	Retenu
II.2. Entretien et maintenance des véhicules à deux roues					
N E A N T					

Résultats provisoires

REGION DU CENTRE SUD

RECTIFICATIF N°3950 du Jeudi 22/08/2024 portant sur l'augmentation du Montant après l'augmentation des quantités.

DEMANDE DE PRIX N°2024-005/RCSD/PNHR/CGUI/M/SG DU 04 Juillet 2024 POUR L'ACQUISITION ET LA LIVRAISON SUR SITES DE VIVRES POUR CANTINES SCOLAIRES AU PROFIT DES ECOLES DE LA CEB DE GUIARO.

Financement : BUDGET COMMUNAL (Transferts MENAPLN), GESTION 2024

Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n°3930 du Jeudi 25 juillet 2024.

Convocation de la CCAM : N°2024_005/RCSD/PNHR/CGUI/SG du Vendredi 02 août 2024 - Nombre de plis reçus : cinq (05).

Nombre de lots : lot unique - DATE DE DELIBERATION : 06/08/2024

Intervalle de sélection des offres (anormalement basse ou élevée) : borne inférieure (BI) 47 777 968 et borne supérieure (BS) 64 640 780.

Enveloppe : 58 759 966 FCFA TTC.

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LOT unique						
MAMOVIC	-	54 335 200	-	54 335 200	2 ^{ème}	Conforme
SAKIA COMPANY SARL	-	49 196 000	-	51 196 000	1 ^{er}	Conforme - Discordance entre les prix unitaires en lettres et en chiffres sur le bordereau des prix unitaires et sur le cadre du bordereau des prix de l'item 1. -Variation de 6.42%.
SCOOPS/PSAD/S	42 168 000	-	42 168 000	44 466 240	Non classée	Non Conforme Offre anormalement basse
GBA WOLRWIDGE sarl	50 800 000	59 944 000	51 440 000	54 435 200	3 ^{ème}	Conforme - Discordance entre les prix unitaires en lettres et en chiffres sur le bordereau des prix unitaires et sur le cadre du bordereau des prix de L'item 3. -Variation de 4.72%. -mauvaise facturation de la TVA
SCOOPS-A/EKONAF	54 720 000	-	54 720 000	57484 800	4 ^{ème}	Conforme
Attributaires	<p>Au lieu de : Lot unique : SAKIA COMPANY SARL pour un montant corrigé de cinquante-sept millions neuf cent soixante mille huit cent (57 960 800) FCFA TTC après une augmentation des items 1 ;2 ;3 respectivement de 50 ;50 et 140 soit (12%) pour un délai de livraison de soixante (60) jours. Lire : Lot unique : SAKIA COMPANY SARL pour un montant corrigé de cinquante-cinq millions neuf cent soixante-trois mille (55 963 000) FCFA TTC après une augmentation des items 1 ;2 ;3 respectivement de 50 ;50 et 140 soit 8.81%) pour un délai de livraison de soixante (60) jours.</p>					

REGION DES HAUTS BASSINS

Demande de prix n°2024-05/RHBS/PKND/CSMRG/CCAM du 07 août 2024 relatif aux travaux de construction de trois (03) salles de classe + une salle de professeurs électrifiées + trois (03) blocs de latrines à l'école primaire publique de Samorogouan "D" au profit de la commune de Samorogouan ; Financement : Budget communal/RT-MENAPLN, gestion 2024 ; Quotidien n°3944-3945 du mercredi et jeudi 15 août 2024, page 102 ; Date de dépouillement : lundi 26 août 2024 ; Nombre de soumissionnaires : 02 ; Nombre de lots : lot unique

Soumissionnaires	Montant en FCFA				Rang	Observations
	Montant lu		Montant corrigé			
	HT	TTC	HT	TTC		
ESC/TP	32 198 280	37 993 971	32 200 688	37 996 812	2 ^{ème}	Conforme (erreur de calcul et de sommation + des arrondis)
KOBE Construction	31 571 140	37 253 945	31 668 310	37 368 606	1 ^{er}	Conforme (erreur montant lettre et en chiffre du BPU de l'item 2.6 7 000 en lettre et 6 000 en chiffre + des arrondis)
Attributaire	<p>KOBE Construction pour un montant de : trente-sept millions trois cent soixante-huit mille six cent six (37 368 606) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours</p>					

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



APPELS D'OFFRES

DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

*** Marchés de Travaux**

P. 10 à 13

*** Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 14 à 20

Fournitures et Services courants

MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

Acquisition et configuration de logiciels de surveillance réseau, surveillance système et sauvegarde automatiques au profit du MJDHRI

Avis de demande de prix
N° :2024-017/MJDHRI/SG/DMP du 09/09/2024
Financement : Budget Etat, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions (MJDHRI), exercice 2024.

1. Le président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : acquisition et configuration de logiciels de surveillance réseau, surveillance système et sauvegarde automatiques au profit du MJDHRI tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sise à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction

des Marchés Publics sise à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent mille (100 000) FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01, avant le **17/09/2024 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

1. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est de quatre millions (4 000 000) de FCFA TTC.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

K. Placid Marie KABORE

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

Recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration d'un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) dans le cadre de la réhabilitation du barrage et du périmètre irrigué de Manni au profit du programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique-Burkina

RECTIFICATIF PORTANT SUR L'OMISSION DE LA DATE DE DEPOUILLEMENT

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL) BURKINA FASO

PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE BASSIN DU NIGER (PIDACC/BN)

COMPOSANTE BURKINA FASO

Avis à manifestation d'intérêt n°2024-47M/MEEA/SG/DMP pour le Secteur : Environnement, Eau et Assainissement

Référence de l'accord de financement : Accord de Don FAD N°2100155038916 du 04/04/2019

N° d'identification du Projet : P-Z1-C00-064

Composante : 1 : Développement de la résilience des Ecosystèmes et des Ressources Naturelles

Sous composante : 1.1 : Protection des ressources naturelles et des écosystèmes: Code PAH : 12103

Activités : Mettre en œuvre les Mesures environnementales et sociales du projet

Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) en vue de couvrir le coût du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le bassin du Niger (PIDACC/BN), Composante Burkina Faso et à l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées, pour financer le contrat de consultant individuel relatif à l'élaboration d'un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) dans le cadre de la réhabilitation du barrage et du périmètre irrigué de Manni au profit du programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique-Burkina.

L'objectif global de cette étude est d'élaborer un Plan d'Action de Réinstallation conformément aux exigences de la BAD et à la législation Burkinabè en matière d'évaluation environnementale et sociale concernant le volet « Réhabilitation du barrage de Manni et du Périmètre Irrigué (PI) à son aval » dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le bassin du Niger (PIDACC/BN) Burkina.

Le PAR comprendra des mesures pour répondre aux déplacements qui interviendraient dans la mise en œuvre des activités du sous-projet.

De façon spécifique, il s'agira pour le consultant de :

- minimiser, dans la mesure du possible, la réinstallation involontaire et l'expropriation de terres, en étudiant les alternatives viables lors de la conception du projet ;
- identifier chaque personne et biens affectés par le projet conformément aux exigences de la Sauvegarde Opérationnelle (SO2) de la BAD (déplacement physique et/ou économique, perte de ressource découlant de la perte temporaire ou définitive de foncier ou de récoltes), documenter son statut y compris son niveau de vulnérabilité socio-économique, échanger avec elle, évaluer de façon objective et selon des paramètres du marché (coût intégral de remplacement et de restauration) les pertes et dommages qu'elle subit, échanger avec elle et convenir d'une entente pour la compensation ;
- consulter toutes les personnes affectées par le projet (PAP) et s'assurer qu'elles ont l'opportunité de participer à toutes les étapes charnières du processus d'élaboration et de mise en œuvre des activités de réinstallation involontaire et de compensation ;
- déterminer avec les PAP les options de compensation les plus adaptées en fonction des impacts subis, afin de s'assurer qu'aucune personne affectée par le projet ne voit son niveau de vie diminué du fait de la présence du projet, et aussi sur les aspects d'intérêt collectif (accès aux infrastructures socio - communautaires notamment l'école pour les enfants des ménages à déplacer physiquement, etc.) ;
- établir un processus de compensation équitable, transparent, effi-

cace et rassurant ;

- convenir des mesures de minimisation, de mitigation des pertes subies ainsi des mesures additionnelles d'assistance en faveur des PAP et des personnes vulnérables et déterminer les indemnités en fonction des impacts subis, afin de s'assurer qu'aucune personne affectée par le projet ne soit pénalisée de façon disproportionnée ; assister les personnes affectées dans leurs efforts pour améliorer leurs moyens d'existence et leur niveau de vie, ou du moins à les rétablir, en termes réels, à leur niveau d'avant le déplacement ou à celui d'avant la mise en œuvre du sous-projet, selon le cas le plus avantageux pour elles ;
- concevoir et exécuter les activités de réinstallation involontaire et d'indemnisation en tant que programmes de développement durable, en fournissant suffisamment de ressources d'investissement pour que les personnes affectées par le projet aient l'opportunité d'en partager les bénéfices ;
- produire une analyse socio-économique qui permettra de décrire les caractéristiques socio-économiques du milieu à la lumière des impacts physiques et économiques du projet, y compris l'identification de l'ensemble des impacts liés aux déplacements économiques des PAP, pour notamment en déduire des indicateurs de base pour le suivi de la restauration de leurs qualités de vie ;
- identifier l'ensemble des impacts liés aux déplacements économiques pour les PAP et élaborer un Plan de Restauration des Moyens de Subsistance intégré dans le PAR qui répondra aux meilleures pratiques internationales ;
- accorder une attention spéciale aux besoins des personnes les plus vulnérables parmi les populations déplacées
- etc.

La durée de la mission est de trente (30) jours calendaires.

Le Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) à travers le Directeur des Marchés Publics invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc.).

Le Consultant devra avoir le profil ci-après :

- un Expert en réinstallation involontaire, d'un niveau Bac+5 dans le domaine des sciences sociales (sociologue, socio économiste, socio-environmentaliste, économiste environnementaliste, ou un géographe en développement rural.) ;
- Il doit avoir au moins six (06) ans d'expérience professionnelle en réinstallation involontaire et avoir réalisé au moins quatre (4) Plans d'Action de Réinstallation (PAR) avec succès au profit des projets et programmes de développement financés par les bailleurs multilatéraux au cours des cinq (05) dernières années ;
- il doit avoir une bonne connaissance des lois et règlements du Burkina Faso en matière du foncier et d'expropriation pour cause d'utilité publique, de réinstallation ainsi que la SO2 de la BAD, relative à la réinstallation involontaire : l'acquisition des terres, le déplacement des populations et l'indemnisation ;
- il doit maîtriser la langue française dans laquelle seront rédigés les rapports.
- il doit avoir des aptitudes et compétences à élucider les questions juridiques sur l'occupation des terres et les droits des PAP selon leur catégorie. Il élabore les rapports (provisoire et définitif après validation) et est chargé de défendre le dossier au cours de l'atelier du comité technique mis en place par le ministère en charge de l'Environnement.

Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement ;
- un curriculum vitae (CV) actualisé daté et signé, comportant les informations sur la formation académique du Consultant, ses expériences, ses compétences et capacités démontrant qu'il est qualifié pour la mission ;

Prestations intellectuelles

pour la mission ;

- une copie légalisée du diplôme requis et des attestations de travail ;
- les copies des attestations de bonne exécution ou certificats attestant la bonne fin des missions similaires accompagnées obligatoirement des pages de garde et de signature des contrats ;
- une note spécifique de présentation (sous forme de tableau) des références de missions similaires réalisées en tant que Consultant Individuel faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'intitulé de la mission avec une description des prestations réalisées ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du

Client ; (iii) le nom du projet et du bailleur de fonds ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission ; (vi) le montant du contrat ainsi que toute autre information pertinente sur la mission réalisée.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.

La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel notamment par la comparaison d'au moins trois (3) CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêts. La sélection sera effectuée en deux (2) étapes successives :

- la phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois (3) consultants qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exi-

gences minimum de diplôme et d'expériences requises dans les termes de référence de la mission ;

- la phase d'évaluation et de comparaison des CV des consultants de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

Seules les expériences et qualifications individuelles des consultants seront prises en compte pour l'évaluation.

Après l'avis de non-objection du bailleur sur le rapport de sélection, le candidat le plus qualifié pour la mission et classé premier à l'issue de l'évaluation des CV sera invité à soumettre une proposition technique et une proposition financière en vue de la négociation du contrat. Au cas où un Consultant individuel serait proposé par une firme, seules les expériences et qualifications individuelles de l'expert seront prises en compte pour l'évaluation et le contrat sera négocié et conclu avec l'expert et non la firme.

La liste restreinte sera établie sur la base des critères suivants :

- avoir au minimum un diplôme équivalent au BAC+5 dans le domaine des sciences sociales (sociologue, socio économiste, socio-environnementaliste, économiste environnementaliste, ou un géographe, développement rural, etc.) ;
- justifier d'au moins six (06) ans d'expérience professionnelle en réinstallation involontaire ;
- avoir réalisé au moins quatre (4) plan d'Action de Réinstallation (PAR) avec succès au profit des projets et programmes de développement financés par les bailleurs multilatéraux au cours des cinq (05) dernières années.

L'évaluation des CV des consultants retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères et du barème de notation ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Note
I	QUALIFICATIONS GENERALES	30 points
	Diplôme Diplôme de niveau BAC + 5 dans le domaine des sciences sociales (sociologue, socio économiste, socio-environnementaliste, économiste environnementaliste, ou un géographe, développement rural, etc.) = 10 points	10 pts
	Expérience générale Justifier d'au moins (06) ans d'expérience professionnelle en réinstallation involontaire - Moins de 06 ans d'expérience générale = 0 pt - 06 ans d'expérience générale = 18 pts ; - plus de 06 ans d'expérience générale = 0.5 pts par année d'expérience supplémentaire dans la limite de 2 points	20 pts
II	ADEQUATION POUR LA MISSION	70 points
	Justifier de références similaires dans la conduite des missions d'élaboration de Plan d'Action de Réinstallation (PAR) au profit des projets et programmes de développement financés par les bailleurs multilatéraux au cours des cinq (05) dernières années: 70 points à raison de 10 points par mission similaire réalisée.	70 pts

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires y compris les termes de référence de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux jours ouvrables de 7 h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 15 h 30 mn :

Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement, Téléphone : (00226) 25 49 99 22 ; E-mail : dmpmeeea@gmail.com

Les expressions d'intérêt rédigées en langue française doivent être déposées en version papier en quatre (04) exemplaires ou envoyées par courriel électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **23/09/2024 à 09h00 mn, TU** et porter expressément la mention « Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un Consultant individuel pour l'élaboration d'un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) dans le cadre de la réhabilitation du barrage et du périmètre irrigué de Manni au profit du programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique-Burkina »

Au secrétariat de la Direction des marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement

Avenue SEMBENE Ousmane (Ouaga 2000)

Rez-de-chaussée du Bâtiment du MARAH sise à Ouaga 2000.

Étage/ numéro de bureau : DMP/MARAH au Rez-de-chaussée à Ouaga 2000

Ville : Ouagadougou - Boîte postale : 03 BP 7010 Ou aga 03 - Pays : Burkina Faso

Numéro de téléphone : 226 25 49 99 00 à 09 ; poste 4020

Adresse électronique : dmpmeeea@gmail.com

Le Directeur des Marchés Publics

André HIEN

Travaux de réalisation d'un (01) bouli maraîcher d'une capacité de 23 290 m3 dans la commune de Seytenga, et de deux (02) boulis pastoraux d'une capacité de 10 635 m3 chacun dans les communes de Dori et de Gorom-Gorom.

INVITATION A SOUMISSIONNER

Nom du projet : « Maitrise inclusive et participative des terres et de l'eau pour la paix », en abrégé projet Jam'Borders.

Localisation du projet : Le projet intervient dans la Région du Sahel, précisément dans les communes de Dori, Seytenga, et Falagountou dans la province du Séno, Gorom-Gorom dans l'Oudalan, et Djibo dans le Soum.

Résumé du projet : Mis en œuvre par UFC-Dori en partenariat avec l'Association UNIJED/Afrique de Djibo et UFC-Gorom Gorom pour une durée de trois (03) ans (janvier 2022 - Décembre 2024), le projet Jam'Borders a pour objectif de promouvoir la stabilité économique, politique et sociale et la résilience des communautés vivant dans des régions fragiles, notamment le long des frontières entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso, et à favoriser la résolution locale des conflits et la prévention de l'extrémisme violent.

Source de financement : Le Ministère des Affaires Etrangères d'Allemagne en coopération avec la Banque Publique Allemande de Développement KFW, et à travers la Fondation PATRID.

Services dont la réalisation est demandée : Travaux de réalisation d'un (01) bouli maraîcher d'une capacité de 23 290 m3 dans la commune de Seytenga, et de deux (02) boulis pastoraux d'une capacité de 10 635 m3 chacun dans les communes de Dori et de Gorom-Gorom.

Allotissement

Allotissement	Région	Province	Commune	Type de bouli	Village/Secteur
Lot 1	Sahel	Séno	Seytenga	Maraîcher	Lamana
Lot 2			Dori	Pastoraux	Bouloye
Lot 3		Oudalan	Gorom-Gorom		Secteur 1

Un soumissionnaire peut candidater pour un ou pour plusieurs lots.

Date limite pour les travaux et services

Le contrat complet doit être achevé comme prévu au paragraphe 1 de la section 2 du DAO.

Partenaire d'exécution et parties prenantes

UFC-Dori, UFC-Gorom Gorom et UNIJED/Afrique de Djibo, les services techniques publics intervenant sur les thématiques abordées par le projet (Environnement, Eau et Assainissement, Agriculture et Elevage, etc.), les groupes socioculturels de la région du Sahel, etc.

Les documents à soumettre sont définis dans le paragraphe 13 de la section 1 du DAO - Instructions aux soumissionnaires.

Exigences minimales pour les soumissionnaires

Pour remporter l'appel d'offres, un soumissionnaire doit satisfaire aux exigences minimales suivantes :

Expérience de travail

Le soumissionnaire se doit de justifier de l'achèvement satisfaisant d'au moins deux (02) marchés de travaux de réalisation de bouli maraîcher/pastoral, de mare, de barrage, d'aménagement de bas-fond ou équivalent, d'une capacité de 15 000 m3 et d'au moins quarante-cinq millions (45 000 000) Francs CFA en valeur contractuelle pour le lot 1 au cours des cinq (05) dernières années; et respectivement pour chacun des lots 2 et 3, achèvement d'au moins deux (02) marchés de travaux de réalisation de bouli pastoral/maraîcher, de mare, de barrage, d'aménagement de bas-fond, ou équivalent d'une capacité de 4 000 m3 et d'au moins vingt-cinq millions (25 000 000) Francs CFA en valeur contractuelle au cours des cinq (05) dernières années.

Capacité financière

Le chiffre d'affaires annuel moyen au cours des cinq dernières années est d'au moins vingt-six millions sept cent mille (26 700 000) Francs CFA pour le bouli maraîcher (lot 1) et de seize millions cinq cent mille (16 500 000) Francs CFA pour chacun des boulis pastoraux (lot 2 et lot 3). L'accès au crédit et aux autres facilités financières doit être au minimum de vingt-six millions sept cent mille (26 700 000) Francs CFA pour le bouli maraîcher (lot 1) et de seize millions cinq cent mille (16 500 000) Francs CFA pour chacun des boulis pastoraux (lot 2 et lot 3).

Ressources humaines

Le soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose du personnel minimum suivant pour chaque lot : un (01) conducteur des travaux de niveau minimum licence en hydraulique, en génie rural ou génie civil ayant au moins cinq (05) ans d'expérience générale et, à son actif, au moins deux (02) projets exécutés avec succès dans la réalisation de bouli maraîcher/pastoral, mare, barrage, aménagement de bas-fond ou équivalent ; un (01) topographe de niveau minimum BEP en topographie ou tout autre diplôme équivalent ; un (01) chef de chantier de niveau minimum technicien en hydraulique, en génie rural ou génie civil ayant au moins trois (03) ans d'expérience générale et, à son actif, au moins un (01) projet de nature similaire exécuté avec succès ; un (01) magasinier de niveau Baccalauréat ; six (06) ouvriers qualifiés en pose de clôture en grillage et ayant trois (03) ans d'expérience générale ; dix (10) ouvriers et cinq (05) ouvriers respectivement pour le lot 1 et pour les lots 2 et 3, qualifiés en pose de moellons et ayant à leur actif trois (03) ans d'expérience générale.

Inventaire de l'équipement

Le soumissionnaire devra justifier de la mise à disposition du matériel minimum exigé pour la réalisation du chantier pour chacun des lots.

NB : Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou retirer la version électronique contre paiement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA, aux adresses mentionnées ci-après :

- au secrétariat de l'Union Fraternelle des Croyants de Dori, tous les jours ouvrables du 10 septembre au 01 octobre 2024, de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 17h30 ;
- au secrétariat du SPONG (Secrétariat Permanent des ONG) sis à Ouaga 2000, côté sud-ouest de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, exclusivement les 27 et 30 Septembre et le 01 octobre 2024 de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00.

Date limite et lieu de soumission des offres

Les offres devront être soumises aux adresses et horaires ci-dessus mentionnés, au plus tard le **01 octobre 2024 à 10h00**.

Évaluation des offres

Tout soumissionnaire doit fournir les informations prévues dans les sections 1 et 3 des documents de l'appel d'offres.

L'évaluation des offres sera effectuée en deux étapes :

- Évaluation technique : Les informations requises seront évaluées selon une approche « succès » ou « échec » conformément aux critères indiqués à la section 1. Seul un soumissionnaire obtenant un « succès » à chacun des critères requis sera soumis à l'évaluation financière.
- Évaluation financière : Le meilleur soumissionnaire est celui dont l'offre financière est la plus basse et est conforme à l'ensemble des exigences.

La procédure d'évaluation des offres est prévue au paragraphe 28 de la section 1 - Instructions aux soumissionnaires.

L'ouverture des plis se fera en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y participer, le 01 octobre 2024 à 10h30 au SPONG et, par visioconférence, à partir du siège de UFC-Dori.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires aux contacts suivants :
72 69 12 77/66 18 64 66/70 72 06 79.

Le Coordonnateur de UFC-Dori

François Paul RAMDE

Officier de l'Ordre de l'Etalon du Burkina

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf

Présélection d'un cabinet ou bureau d'études pour le suivi-contrôle des travaux de réfection de bâtiments au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO.

Avis à Manifestation d'Intérêt
N°2024-003/UJKZ/P/SG/PRM

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés de l'université Joseph KI-ZERBO, exercice 2024.
 2. L'Université Joseph KI-ZERBO a obtenu dans le cadre de son budget, exercice 2024 des fonds afin de financer le suivi-contrôle des travaux de réfection de bâtiments de l'Université Joseph KI-ZERBO.
- La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte à égalité de condition, aux consultants (Cabinet/Bureau d'études) pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.
- Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
3. Les prestations sont en lot unique et comprennent le recrutement d'un Cabinet/Bureau d'études pour le suivi-contrôle des travaux de réfection de bâtiments au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO.
 4. Le budget prévisionnel est de vingt millions (20 000 000) de francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
 5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

6. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- ✓ Le domaine des activités du candidat (le domaine des activités du candidat doit être en rapport avec l'objet de l'avis à manifestation d'intérêt) ;
- ✓ Le nombre d'années d'expérience ;
- ✓ Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (agrément technique dans le domaine d'activité s'il y a lieu et l'inscription à l'ordre professionnel s'il y a lieu) ;
- ✓ Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (suivi-contrôles des travaux de réfection ou de construction de bâtiments.) au nombre de deux (02) au minimum au cours des cinq (05) dernières années ou depuis la date de création pour les soumissionnaires ayant moins de cinq (05) ans d'existence.

7. Il est demandé aux candidats de fournir succinctement ses informations. Les candidats peuvent s'associer en groupement pour renforcer leurs compétences respectives. Toutefois, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs propositions en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou de plusieurs groupements.

Une liste de trois (03) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode du moindre coût.

8. Le suivi-contrôle sera financé par le budget de l'UJKZ, exercice 2024.

9. Les Consultants (Cabinets/Bureaux de suivi-contrôles) intéressés par le présent avis sont invités à déposer un dossier d'expression d'intérêt comportant les pièces obligatoires suivantes :

- ✓ la lettre de manifestation d'intérêt adressée au Président de l'Université Joseph KI ZERBO, précisant l'objet de la mission ;
- ✓ le nombre d'années d'expériences ;
- ✓ l'agrément technique pour l'exercice de la profession s'il y a lieu ;
- ✓ l'inscription à l'ordre professionnel s'il y a lieu ;
- ✓ une présentation du Cabinet/Bureau d'études faisant ressortir notamment le domaine d'activités et les principales compétences requises pour la mission ;
- ✓ les références au nombre de deux (02) concernant les missions similaires exécutées par le Cabinet/Bureau d'études au cours des cinq (05) dernières années ou depuis la date de création pour les soumissionnaires ayant moins de cinq (05) ans d'existence. Faire ressortir l'intitulé de la mission, le nom, l'adresse du client, l'année de réalisation y compris les dates de début et de fin de la mission, le montant du marché, etc.

NB : - joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation.

- Ne seront pris en compte, seuls les contrats exécutés avec l'administration publique ou ses démembrements.

Présenter sous le modèle suivant :

N°	Intitulé de la mission	Montant du contrat	Année du contrat	Nom du client	Contact du client
01					
02					
03					
04					
05					

Prestations intellectuelles

NB : La non fourniture d'un des renseignements du tableau entraîne la nullité de la référence lors de l'évaluation.

L'Université se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'Université Joseph KI-ZERBO, sis boulevard Thomas SANKARA, 03 BP 7021 Ouagadougou 03, Tél : (+226) 25 30 70 64/65 Fax : (226) 25 30 72 42 et aux heures suivantes : Du lundi au jeudi de 7 heures à 15 heures 30 et le vendredi de 7 heures à 16 heures 30minutes.

11. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'Université Joseph KI-ZERBO, sis boulevard Charles De GAULLE, 03 BP 7021 Ouagadougou 03, Tél : (+226) 25 30 70 64/65 Fax : (226) 25 30 72 42 au plus tard le **16/09/2024 à 9 heures 00mn** avec la mention « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Cabinet/Bureau d'études pour le suivi-contrôle des travaux de réfection de bâtiments au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO.** »

Le Président de la Commission d'attribution des marchés
La Personne Responsable des Marchés

Adama SORI

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

COMMUNIQUE

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) informe les soumissionnaires que l'Avis à Manifestation d'Intérêt N°2024-003/UJKZ/P/SG/PRM publié dans la revue des Marchés publics N° 3957 du 02 septembre 2024, relatif à la pré-sélection d'un cabinet ou bureau d'études pour le suivi-contrôle des travaux de réfection de bâtiments au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO est annulé.

La Personne Responsable des Marchés Publics

Adama SORI

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf

Recrutement d'un consultant (firme) pour la réalisation de l'évaluation environnementale des unités de traitement et de valorisation des déchets solides au profit du Projet de création et d'opérationnalisation d'unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets solides urbains au Burkina Faso (PDSU)

Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2024_-048M_/MEEA/SG/DMP

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de Passation des Marchés du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement, exercice 2024.

2. La Direction Générale de la Préservation de l'Environnement a bénéficié en 2024 au titre du budget de l'Etat des ressources financières pour mener ses activités et elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour recruter des services de prestations intellectuelles. Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés lance un avis à manifestation d'intérêt, pour le recrutement d'un bureau d'un consultant pour la réalisation de l'évaluation environnementale des unités de traitement et de valorisation des déchets solides au profit du Projet de création et d'opérationnalisation d'unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets solides urbains au Burkina Faso (PDSU)

3. Allotissement.

Les prestations sont en deux (02) lots répartis comme suit :

Lot 1 : réalisation des évaluations environnementales et sociales de deux (02) centres de traitement et de valorisation des déchets solides des unités industrielles et de sept (07) centres intermédiaires de traitement des déchets solides dans les communes de Bobo-Dioulasso et Koudougou ;

Lot 2 : réalisation des évaluations environnementales et sociales de trois (03) centres de traitement et de valorisation des déchets solides des unités industrielles et de six (06) centres intermédiaires de traitement des déchets solides dans les communes de Ouahigouya Ziniaré Tenkodogo.

4. Description des prestations

L'objectif général de cette mission est de recruter un consultant pour la réalisation des évaluations environnementales des unités industrielles et des centres intermédiaires de traitement des déchets solides au profit du PDSU.

Il s'agira de façon spécifique de :

- réaliser une consultation des parties prenantes au projet afin de recueillir leur engagement ;
- effectuer des visites sur les sites identifiés pour la collecte des données ;
- identifier et analyser les alternatifs possibles en lien avec le projet ;
- identifier, analyser et caractériser les impacts environnementaux et sociaux prévisibles (positifs et négatifs) du projet ;
- identifier et analyser les risques liés au projet ;
- proposer des mesures d'atténuation et de compensation des impacts négatifs et des mesures de bonification des impacts positifs à mettre en œuvre pendant et après la mise en œuvre du projet ;
- élaborer un plan de gestion environnementale et sociale du projet.

Il est à noter que les candidats sont tenus de se référer aux termes de référence pour avoir l'intégralité des prestations.

Le délai d'exécution de la mission est de vingt et un (21) jours par lot.

5. Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux personnes morales installées au Burkina Faso et remplissant les conditions fixées par le Décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 modification du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

6. La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

7. Critères de sélection

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat ;
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ;
- les critères de présélection porteront sur la réalisation d'au moins trois (03) expériences similaires pertinentes dans la conduite des activités d'évaluations environnementales au cours des cinq (05) dernières années;

NB : Pour toutes les expériences, le nom du projet, le numéro du contrat, l'année d'exécution du projet, la zone d'intervention du projet, le nom du maître d'ouvrage et son adresse (Boite Postale, ville, et numéro de téléphone fonctionnel) doivent être clairement précisés. Un tableau récapitulatif devra contenir toutes ces informations.

Pour la justification des références techniques du Bureau d'études, joindre obligatoirement la page de garde, la page de signature du contrat et les attestations de services faits ou attestations de bonne fin.

Les projets dont la justification est incomplète, erronée, falsifiée ou illisible ne seront pas considérés. Les manifestations d'intérêt des soumissionnaires dont la justification comportera des informations incohérentes ou fausses seront simplement rejetées.

8. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Prestations intellectuelles

9. Trois (3) bureaux d'études au plus seront retenus et ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières. Les soumissionnaires qui auront la note minimale requise verront leurs propositions financières ouvertes et celui qui aura la proposition financière évaluée la moins disante sera retenu pour la négociation et la signature du contrat.

10. Les manifestations d'intérêt rédigées en français en quatre (04) exemplaires (1 original + 3 copies) marqués comme tels, doivent être déposées au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (DMP/MEEA) sise à Ouaga 2000 au plus tard **le 25/09/2024 à 9 heures T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent y assister.

Le dossier de candidature comprend :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement ;
- l'adresse complète : localisation (N° rue, porte). Boite postale, numéro de téléphone ;
- la présentation du bureau, de ses domaines de compétences, de ses statuts juridiques, de l'effectif et de la qualification du personnel permanent ;
- Les références techniques dans des missions similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années; intitulé de la mission, nom du client, année de réalisation, contact du client, montant du marché, etc. joindre obligatoirement de manière chronologique les copies des pages de garde et de signature des marchés, des procès-verbaux de réception définitive, ou attestations de bonne fin pour justifier les expériences ou sous peine de nullité de la référence ;

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (DMP/MEEA) sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22 ; email : dmpmeeee@gmail.com de 8h00 à 15h00 TU.

L'Administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM/MEEA**

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Recrutement de cabinets d'études en vue de l'élaboration de schémas directeurs de gestion des déchets solides urbains dans les communes de Bobo-Dioulasso, de Koudougou, de Ouahigouya, de Ziniaré et de Tenkodogo au profit du Projet de création et d'opérationnalisation d'unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets solides urbains au Burkina Faso

Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2024-__049M_/MEEA/SG/DMP

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de Passation des Marchés du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement, exercice 2024.

2. La Direction Générale de la Préservation de l'Environnement a bénéficié en 2024 au titre du budget de l'Etat des ressources financières pour mener ses activités et elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour recruter des services de prestations intellectuelles. Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés lance un avis à manifestation d'intérêt, pour le recrutement de cabinets d'études en vue de l'élaboration de schémas directeurs de gestion des déchets solides urbains dans les communes de Bobo-Dioulasso, de Koudougou, de Ouahigouya, de Ziniaré et de Tenkodogo au profit du Projet de création et d'opérationnalisation d'unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets solides urbains au Burkina Faso (PDSU)

3. Allotissement.

Les prestations sont en cinq (05) lots répartis comme suit :

- Lot 1 : élaboration de schéma directeur de gestion des déchets solides urbain de Bobo – Dioulasso ;
- Lot 2 : élaboration de schéma directeur de gestion des déchets solides urbain de Koudougou ;
- Lot 3 : élaboration de schéma directeur de gestion des déchets solides urbain de Ouahigouya ;
- Lot 4 : élaboration de schéma directeur de gestion des déchets solides urbain de Ziniaré ;
- Lot 5 : élaboration de schéma directeur de gestion des déchets solides urbain de Tenkodogo.

4. Description des prestations

L'objectif général de cette mission est de sélectionner des Cabinet d'études pour élaborer des schémas directeurs de gestion des déchets solides dans cinq (05) communes du Burkina Faso.

Il s'agira de façon spécifique de :

Objectif spécifique 1 : Faire l'état des lieux de la gestion des déchets dans chaque commune

- ? Identifier les outils existants en matière de gestion des déchets solides ;
- ? Faire une caractérisation des déchets sur deux saisons (saison humide et sèche) ;
- ? Evaluer la quantité de déchets solides produite ;
- ? Analyser le système de gestion des déchets solides existant ;
- ? Définir les enjeux actuels en matière de gestion des déchets solides avec des projections sur 25 ans.

Objectif spécifique 2 : Définir les enjeux environnementaux, sociaux et urbanistique.

- ? Définir les enjeux environnementaux de la gestion des déchets solides de la commune ;
- ? Déterminer les enjeux sociaux en matière de gestion de déchets solides de la commune.

Objectif spécifique 3 : Proposer un schéma directeur de gestion de déchets solides tenant compte des évolutions présente et futures

- ? Définir une méthodologie scientifique innovantes et pluridisciplinaires intégrant les données documentaires, les outils SIG, les enquêtes des ménages et méthodes informatiques de simulations sur le système de gestion des déchets solides de la ville ;
- ? Rédiger le schéma directeur de gestion des déchets solides à partir des différents enjeux définis avec une projection sur 25 ans ;
- ? Elaborer un plan de mise en œuvre du schéma incluant une programmation détaillée ;
- ? Caractériser les différents types de déchets en fonction d'un découpage de la ville suivant des critères préalablement définis avec les services techniques compétents ;
- ? Actualiser les données relatives à la quantité de déchets solides urbains produits par habitant et par jour, ainsi que la quantité de déchets produits annuellement par la commune ;
- ? Identifier les filières potentielles de valorisation et de commercialisation ;
- ? Elaborer un plan de communication incluant les nouveaux outils à l'endroit de la population ;
- ? Établir un système de suivi-évaluation avec un chronogramme et une périodicité pour l'évaluation du schéma directeur de gestion des déchets solides.

Il est à noter que les candidats sont tenus de se référer aux termes de référence pour avoir l'intégralité des prestations.

Le délai d'exécution de la mission est de trois (03) mois.

5. Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux personnes morales installées au Burkina Faso et remplissant les conditions fixées par le Décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 modification du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

6. La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

7. Critères de sélection

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

Prestations intellectuelles

- le domaine des activités du candidat ;
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ;
- les critères de présélection porteront sur les références techniques dans l'élaboration de schéma directeur de gestion des déchets solides au cours des cinq (05) dernières années;

NB : Pour toutes les expériences, le nom du projet, le numéro du contrat, l'année d'exécution du projet, la zone d'intervention du projet, le nom du maître d'ouvrage et son adresse (Boite Postale, ville, et numéro de téléphone fonctionnel) doivent être clairement précisés. Un tableau récapitulatif devra contenir toutes ces informations.

Pour la justification des références techniques du Bureau d'études, joindre obligatoirement la page de garde, la page de signature du contrat et les attestations de services faits ou attestations de bonne fin.

Les projets dont la justification est incomplète, erronée, falsifiée ou illisible ne seront pas considérés. Les manifestations d'intérêt des soumissionnaires dont la justification comportera des informations incohérentes ou fausses seront simplement rejetées.

8. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

9. Trois (3) bureaux d'études au plus seront retenus et ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières. Les soumissionnaires qui auront la note minimale requise verront leurs propositions financières ouvertes et celui qui aura la proposition financière évaluée la moins disante sera retenu pour la négociation et la signature du contrat. complexité des expériences présentées.

10. Les manifestations d'intérêt rédigées en français en quatre (04) exemplaires (1 original + 3 copies) marqués comme tels, doivent être déposées au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (DMP/MEEA) sise à Ouaga 2000 au plus tard **le 25/09/2024 à 9 heures T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent y assister.

Le dossier de candidature comprend :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement ;
- l'adresse complète : localisation (N° rue, porte). Boite postale, numéro de téléphone ;
- la présentation du bureau, de ses domaines de compétences, de ses statuts juridiques, de l'effectif et de la qualification du personnel permanent ;
- Les références techniques dans des missions similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années ; intitulé de la mission, nom du client, année de réalisation, contact du client, montant du marché, etc. joindre obligatoirement de manière chronologique les copies des pages de garde et de signature des marchés, des procès-verbaux de réception définitive, ou attestations de bonne fin pour justifier les expériences ou sous peine de nullité de la référence ;

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (DMP/MEEA) sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22 ; email : dmpmeeeea@gmail.com de 8h00 à 15h00 TU.

L'Administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM/MEEA**

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Complément de la base de données des fournisseurs et prestataires au profit de l'Institut National de Formation en Travail Social (INFTS) au titre de l'année 2024

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2024-003/ MSAHRNGF/SG/INFTS/DG/PRM
Financement : Budget de l'INFTS**

1. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de passation des marchés, gestion 2024, l'Institut national de formation en travail social (INFTS) souhaite recevoir des candidatures pour compléter le répertoire de ses fournisseurs/prestataires de biens et services au titre de l'année 2024.

2. Les domaines d'activités sont :

- Réalisation d'un film documentaire
- Acquisition de matériel de formation en ligne

3. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de compléter la base de données des fournisseurs et prestataires au titre de 2024 de l'INFTS ».

Les offres devront comporter les informations et pièces ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à la Directrice générale de l'INFTS ;
- une présentation de l'entreprise indiquant notamment ses qualifications et compétences (ou le CV pour les personnes physiques) dans le domaine d'intervention, son adresse complète, sa situation géographique ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce ;
- une copie du certificat d'immatriculation identifiant financier unique IFU ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés à l'adresse ci-après : Direction Générale de INFTS sise à Ouagadougou, Koulouba, Secteur 4. Avenue Maurice YAMEOGO (Face à l'ABMAQ),

02 BP 5218 Ouaga 02, téléphone : (00226) 25 35 83 01, adresse électronique : www.infts.bf / info@infts.bf

5. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-dessus indiqué au plus tard **le 16/09/2024 à 09 heures 00 minutes (TU)**.

La Personne Responsable des Marchés,

Elisabeth OUEDRAOGO/NANA



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- | | |
|--|-------------------|
| * Marchés de Fournitures et Services courants | P. 21 à 24 |
| * Marchés de Travaux | P. 25 à 29 |
| * Marchés de Prestations Intellectuelles | P. 30 à 31 |

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

COMMUNIQUE

Le Président de la commission d'attribution des marchés de la Commune de Yé porte à la connaissance des candidats que l'avis de demande de prix n°2024-001/RBMH/PNYL/CO-YE/CCAM du 31 juillet 2024 portant sur les travaux de construction d'infrastructures sanitaires au profit de la commune de YE, paru dans le quotidien des marchés publics n°3958 du mardi 03 septembre 2024, page 71 est annulé pour des raisons techniques.

Aussi, il sait compter sur la bonne compréhension de toutes et de tous et présente ses excuses pour tous désagrément que cela pourrait causer.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Madi SAWADOGO
Secrétaire Administratif

REGION DES CASCADES

COMMUNIQUE

Communiqué d'annulation de résultats provisoires rectificatifs

Réf : -Appel d'offres ouvert (AAOO) N°2023-005/MATDS/RCAS/GVT-BFR/CRAM du 18 décembre 2023

En application de la décision n°2024-L0324/ARCOP/ORD du 22 août 2024, je viens par la présente communiquer sur l'annulation de tous les rectificatifs de résultats provisoires publiés aux N°3944-3945 du mercredi 14 et du jeudi 15 août 2024 et N°3950 du jeudi 22 Août 2024 relatifs aux travaux d'entretien courant du réseau routier classé, des pistes rurales et des travaux par la méthode de Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) de l'année 2024 dans la région Cascades/lot unique route bitumée.

Par conséquent, les seuls résultats provisoires valables pour l'appel d'offres ci-dessus référencé restent ceux du N°3850 du jeudi 04 Avril 2024.

Le Président

Toussaint MEDA
Administrateur Civil
Officier de l'Ordre de l'Étalon
Médaille d'Honneur des Collectivités Locales

Fourniture et pose d'un groupe électrogène et de climatiseurs au profit de la Commune de Ouagadougou

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
Demande de prix N°2024-24/CO/M/DCP
Financement : Budget communal 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la Commune de Ouagadougou.

1. La Commune de Ouagadougou dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture et pose d'un groupe électrogène et de climatiseurs tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant l'agrément technique SD2 au lot 2 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. L'acquisition est constituée de deux (02) lots:

? Lot 1 : Fourniture et pose de climatiseurs au profit des services de la Commune (prévision budgétaire : 20 000 000 F CFA TTC)

? Lot 2 : Fourniture et pose d'un groupe électrogène de secours pour les services de la Commune (prévision budgétaire : 31 925 000 F CFA TTC).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction de la Commande publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest), Téléphone : 25 39 38 23.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction de la Commande publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya, Téléphone : 25 39 38 23 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA pour chaque lot auprès de la Recette Municipale à la Trésorerie Régionale du Centre sise à la ZAD ou auprès du Receveur Municipal à l'annexe de la Trésorerie Régionale du Centre sise à l'Arrondissement N°1, secteur N°02, Rue de l'Hôtel de Ville.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) F CFA pour le lot 1 et neuf cent cinquante mille (950 000) Francs CFA pour le lot 2 et, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la

Direction de la Commande publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya, Téléphone : 25 39 38 23, avant **le 19/09/2024 à 9H TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Aristide B. A. OUEDRAOGO

Fourniture et mise en place de vidéo surveillance à l'Hôtel de Ville, à la DGPM et à la DOV

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accélééré
N°2024-13/CO/M/DCP suivant autorisation N°2024-033/CO/M/CAB du 12/08/2024
Autorité contractante : Commune de Ouagadougou
Sources de financement : Budget communal 2024

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés 2024 de la Commune de Ouagadougou

1. La Commune de Ouagadougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et mise en place de vidéo surveillance. Cet Appel d'offres est constitué d'un lot unique avec une prévision budgétaire de cent millions (100 000 000) F CFA TTC.

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles disposant de l'agrément technique du Domaine 5, catégorie unique en matière informatique.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23 de 7h30 heures à 15h 30

4. Les exigences en matière de qualifications sont :

- * Ligne de crédits de vingt millions (20 000 000) F CFA
- * Chiffres d'affaires annuel moyen global de cent cinquante millions (150 000 000) F CFA au cours des trois dernières années
- * Deux (02) marchés de nature et de complexité similaires d'une valeur minimum de vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA TTC chacun et exécutés au cours des trois (03) dernières années avec l'État ou ces démembrements (Voir le DPAO pour les informations détaillées).

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA auprès de la Recette Municipale à la Trésorerie Régionale du Centre sise à la ZAD ou à l'annexe de la Trésorerie Régionale du Centre, sise à l'Arrondissement N°1, secteur N°02, Rue de l'Hôtel de Ville.

La méthode de paiement sera en espèces

Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par l'acheminement main à main.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23 au plus tard **le 20/09/2024 à 9h TU.**, en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de trois millions (3 000 000) F CFA conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 16/09/2024 à 09 H TU à l'adresse suivante :

Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23

**Le président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Aristide B. A. OUEDRAOGO

Acquisition et installation de moulin et d'équipements de production au profit de la plateforme multifonctionnelle de Daboui dans la commune de Houndé

Avis de demande de prix
n° : 2024-04/RHBS/PTUY/CHND /SG/PRM
Financement : Budget PGPC REDD+, gestion 2024

La mairie de Houndé dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance un avis de demande de prix ayant pour objet l'acquisition et installation de moulin et équipements de production au profit de la plateforme multifonctionnelle de Daboui tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
L'acquisition est en lot unique :

Lot unique : Acquisition et installation de moulin et d'équipements de production au profit de la plateforme multifonctionnelle de Daboui dans la commune de Houndé

Montant prévisionnel : 12.850.000 FCFA TTC

Le délai d'exécution est de vingt un (21) jours

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de Monsieur BAMOGO Dramane, Personne responsable des marchés ; tél : 70 15 49 75.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA à la trésorerie provincial du tuy. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent quarante mille (240 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse Personne Responsable des Marchés, avant **le 20/09/2024 à 09 heures 00**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

BAMOGO Dramane
Conseiller des Affaires Economiques

Travaux de construction, de réalisation et de réhabilitation d'infrastructures au profit de la commune de Boromo

Avis de demande de prix
N°2024-03/RBMH/PBL/CBRM/MBRM/SG/CCAM
Financement : Ressources propres, gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés gestion 2024 de la commune de Boromo.

1. La commune de Boromo lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de construction, de réalisation et de réhabilitation d'infrastructures au profit de la commune de Boromo tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés d'un agrément B dans le domaine du bâtiment pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique :

Travaux de construction, de réalisation et de réhabilitation d'infrastructures au profit de la commune de Boromo.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable des marchés de la commune de Boromo (contact 70 36 35 15/ 69 63 36 80) et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après au bureau de la PRM de 7h30mn à 16h les jours et heures ouvrables de service.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du président de la Commission communale d'attribution des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30.000) francs CFA à la trésorerie principale de Boromo.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : Quatre cent vingt milles (420 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la PRM de la mairie de Boromo, au plus tard **le 20/09/2024 à 9h00, heure GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans la salle de mariage de la mairie de Boromo.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : le montant de l'enveloppe allouée est de :

Lot unique : Quatorze millions huit mille trois cent quarante-quatre (14 008 344) francs CFA TTC.

*Le Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés*

YAGO Issouf
Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire

Travaux de construction d'un CEEP de 3 salles de classe + 1 bureau + 1 magasin + 1 cuisine + 1 latrine à 3 postes + 1 clôture à Boromo lot 02

Avis de demande de prix
N°2024-05/RBMH/PBL/CBRM/MBRM/SG/CCAM
Financement : Ressources propres + ADCT, gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés gestion 2024 de la commune de Boromo.

1. La commune de Boromo lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de construction d'un CEEP de 3 salles de classe + 1 bureau + 1 magasin + 1 cuisine + 1 latrine à 3 postes + 1 clôture à Boromo, lot 02 tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés d'un d'agrément B dans le domaine du bâtiment pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux se décomposent en lot unique :
Travaux d'un CEEP de 3 salles de classe + 1 bureau + 1 magasin + 1 cuisine + 1 latrine à 3 postes + 1 clôture à Boromo.
 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours.
 4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable des marchés de la commune de Boromo (contact 70 36 35 15/ 69 63 36 80) et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après au bureau de la PRM de 7h30mn à 16h les jours et heures ouvrables de service.
 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du président de la Commission communale d'attribution des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA à la trésorerie principale de Boromo.
 6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : Un million cent quarante-deux mille (1 142 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la PRM de la mairie de Boromo, au plus tard **le 20/09/2024 à 9h00, heure GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans la salle de mariage de la mairie de Boromo.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : le montant de l'enveloppe allouée est de :

Lot unique : Trente-huit millions quatre-vingt-quinze mille deux cent trente-huit (38 095 238) francs CFA TTC.

**Le Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés**

YAGO Issouf
Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire

REGION DES CASCADES

Construction de dix (10) boutiques de rue à Baguèra

Avis de demande de prix
N° : 2024-04/RCAS/PLRB/CLMN du 02/09/2024
Financement : budget communal (FMDL)

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2024 de la commune de Loumana.

1. La commune de Loumana lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de la catégorie B1 au moins couvrant la région des Cascades pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique : « Construction de dix (10) boutiques de rue à Baguèra » ;

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la mairie auprès de la Personne responsable des marchés, téléphone : 62 54 10 25 / 76 18 77 50.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la perception de Loumana et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30.000) francs CFA auprès de la dite perception.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400.000) francs devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Loumana, avant **le 20/09/2024 2024, à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : budget prévisionnel : Seize millions soixante-huit mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (16 068 399) Francs CFA

*Le Président de la Commission
d'attribution des marchés*

Mathurin NIKIEMA
Adjoint Administratif

REGION DES CASCADES

Travaux de réhabilitation de la Mairie de Loumana

Avis de demande de prix
N°2024-03/RCAS/PLRB/CLMN du 02 septembr2 2024
Financement : Budget communal (FMDL),
Gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2024 de la commune de Loumana.

1°) La commune de Loumana lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2°) La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de la catégorie B1 au moins couvrant la région des Cascades pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en un lot unique : Travaux de réhabilitation de la Mairie de Loumana.

3°) Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4°) Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la mairie auprès de la Personne responsable des marchés, téléphone : 76 18 77 50 / 62 54 10 25.

5°) Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la perception de Loumana et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA auprès de la dite perception.

6°) Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Loumana, avant **le 20/09/2024 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7°) Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : budget prévisionnel : vingt millions neuf cent mille (20 900 000) FCFA

*Le Président de la Commission
d'attribution des marchés*

Mathurin NIKIEMA
Adjoint Administratif

Construction d'un magasin de stockage dans la Komsilga

Avis de demande de prix
N° :2024-07/RCEN/PKAD/CR-KSG/M/PRM.
Financement : budget communal (ressources propres), gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la commune de Komsilga

1. la commune de Komsilga lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales, titulaires de l'agrément technique de catégorie B2 minimum, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique comme suit :

Construction d'un magasin de stockage dans la commune de Komsilga

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder est de quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la mairie de Komsilga au secrétariat général ou auprès de la Personne Responsable des marchés, tous les jours ouvrables de 07 heures 30mn à 16 heures, téléphone :70 99 88 10.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Komsilga au secrétariat général de la mairie et moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA, auprès de la régie de recettes de la mairie de Komsilga. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions neuf cent mille (2 900 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au Secrétariat général sis au bâtiment central de la mairie de Komsilga, avant **le 20/09/2024 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite à partir de 09heures 30 minutes en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Budget prévisionnel : quatre-vingt-seize millions neuf cent mille(96 900 000) F CFA TTC

**La personne responsable des marchés, Président
de la Commission d'attribution des marchés**

Alassane OUEDRAOGO
Secrétaire Administratif

REGION DU PLATEAU CENTRAL

Travaux de réalisation de deux forages positifs au CSPS de Kiètenga et à l'école de Vagma au profit de la Commune de Méguet

AVIS DE DEMANDE DE PRIX N° :
N°2024-06/ RPCL/PGNZ/CMEG/M/SG/PRM DU 26 AOUT 2024
Financement : Lot 1 : Budget Communal/Transfert Santé, Gestion 2024
Lot 2 : Budget Communal/Transfert ADCT, Gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la Commune de Méguet.

1. La commune de Méguet lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation d'un forage positif au CSPS de Kiètenga et d'un forage positif à l'école de Vagma au profit de la commune de Méguet. Les travaux seront financés sur les ressources transférées Santé gestion 2024 pour le lot1 et sur les ressources transférées ADCT gestion 2024 pour le lot 2 .
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de la catégorie F1 minimum dans le domaine de l'hydraulique pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se constituent en deux lots : Lot1 : Réalisation d'un forage positif au CSPS de Kiètenga au profit de la Commune de Méguet.
Lot 2 : Réalisation d'un forage positif à l'école de Vagma au profit de la Commune de Méguet.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés :65 05 04 47
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat général de la mairie de Méguet et moyennant paiement d'un montant non remboursable trente mille (30 000) F CFA pour chaque lot à la perception de Méguet. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant deux cent quarante mille (240 000) FCFA pour chacun des lot1 et lot 2 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Méguet, avant **le 20/09/2024 à 9heures 00minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

- Montant prévisionnel : lot1 : 8 000 000 FCFA TTC ; lot2 : 8 298 317 FCFA TTC.

La Personne responsable des marchés

SAVADOGO Boukaré

REGION DES HAUTS-BASSINS

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES COMPLEMENTAIRES DES FOURNISSEURS /PRESTATAIRES DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DES HAUTS-BASSINS POUR L'ANNEE 2024

Avis à manifestation d'intérêt
N° 2024-02/DRE-HBS

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2024, la Direction Régionale de l'Environnement des Hauts-Bassins (DRE-HBS) souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données complémentaires des fournisseurs / prestataires dans le cadre de ses procédures de demande de cotations pour les domaines ci-après :

Numéro du lot	Domaines
FOURNITURES ET EQUIPEMENTS	
Lot 6	Acquisition de matériel de protection des plants
Lot 7	Fourniture de produits alimentaires locaux à base de PFNL
Lot 8	Acquisition de plants et de produits phytosanitaires
PRESTATION DE SERVICES	
Lot 9	Fourniture de pause-café et déjeuner
Lot 10	Embellissement et décoration de lieu de cérémonie
Lot 11	Conception et Impression numérique de badge et kakemono
TRAVAUX	
Lot 12	Acquisition et installation d'éclairage solaire
Lot 13	Réalisation d'une activité de reboisement
Lot 14	Aménagement et protection de site de reboisement
AUTRES SERVICES	
Lot 15	Location de salle
Lot 16	Location de matériel de cérémonie

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

La DRE-HBS rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur Régional de l'Environnement des Hauts-Bassins indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
5. Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
6. Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné », au secrétariat de la DRE-HBS sis à l'avenue de la Concorde / Bobo-Dioulasso en face de l'Ecole des Métiers tel : 20 97 22 10, au plus tard le **16/09/2024 à 09h00mn.**

Le Directeur Régional

Salifou SANDWIDI
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires pour l'année 2024

Avis de manifestation d'intérêt

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2024, la direction provinciale de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi du Gourma souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs ou prestataires de biens et services en ce qui concerne les procédures de demande de cotation et de consultations pour les domaines suivant :

I- FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

Lot 1 Acquisition de fournitures de bureau

II- AUTRES SERVICES

Lot 2 Entretien et maintenance de véhicules à deux roues

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration. Les prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- Une lettre de demande d'inscription adressée à la Personne Responsable des Marchés de la direction provinciale de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi du Gourma indiquant le ou les lot (s) et le domaine (s) d'activités du candidat ;
- Une présentation de l'entreprise en indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- Les preuves de compétences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles désirant prendre part à la consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires, avec la précision du lot concerné » à la direction provinciale de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi du Gourma situé à l'hôtel administratif de Fada N'Gourma.

La date limite de dépôt des dossiers est prévu pour le **16/09/2024** à compter de la publication du présent avis. Pour toute information complémentaire contacter le 62 97 36 99 /70 06 17 12.

La Personne Responsable des Marchés

Alidou ZIDA

Assistant en Emploi et en Formation Professionnelle



La célérité dans la transparence